

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GARLEDE-MONDEBAT**

Délibération n°2020-1-1

Séance du 22 janvier 2020

L'an 2020 et le vingt-deux janvier, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Eric BAYLOU, Maire.

Présents : Baylou Eric - Desclaux Marie Thérèse - Desclaux Rémi - Dupouy Xavier - Lafontan Eric - Lafontan Sébastien - Lalanne Elodie - Rigou Sylvain - Sansous Nicolas - Tardy Véronique

Excusé : Rigou Jean Paul

Mme Tardy Véronique a été nommée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 10 janvier 2020

Objet : Désignation des délégués au Comité Syndical du Syndicat des Eaux Luy Gabas Lées suite à la dissolution du SIAEP d'Arzacq au 01/01/2020

VU la constitution du Conseil municipal de la commune de Garlède-Mondebat suite aux élections de mars 2014,

VU les articles L.5212-7 et L.5212-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2019, portant modification statutaire du Syndicat des Eaux Luy Gabas Lées au 01^{er} janvier 2020, par transfert du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Région d'Arzacq,

VU l'arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2019, portant dissolution du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Région d'Arzacq au 01^{er} janvier 2020,

Monsieur le Maire rappelle que notre commune ayant délégué sa compétence Eau Potable au SIAEP de la Région d'Arzacq, il convient de désigner les délégués communaux qui la représenteront au comité syndical du Syndicat des Eaux Luy Gabas Lées dont :

- un délégué titulaire
- un délégué suppléant

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DESIGNE comme délégués qui représenteront la commune au Syndicat des Eaux Luy Gabas Lées pour le collège Eau Potable :

NOM Prénom	Fonction	Adresse	Mail / n°tel	Titulaire / Suppléant
SANSOUS	Nicolas	5 impasse des Pyrénées 64450	Francis.sansous@wanadoo.fr 06 75 02 95 85	Titulaire

		Garlède-Mondebat		
RIGOU	Jean-Paul	209 route du Gabas 64450 Garlède-Mondebat	etp.rigou@gmail.com 06 22 19 34 79	Suppléant

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme.*

A Garlède-Mondebat,
Le 23.01.2020

Le Maire,
E.BAYLOU



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 28/01/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/01/2020